PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

Service prospective aménagement
et connaissance du territoire

Pôle affaires juridiques et urbanisme

Unité urbanisme et gestion domanial du littoral

AVIS DE PUBLICITÉ

avant délivrance d'un titre d'occupation du domaine public maritime

(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-4 du CG3P)

FICHE n° DEAL-2025-0009

Avis de publicité mis en ligne le 23 juin 2025

Nature du projet	Manifestation sportive
Commune	Sainte-Anne – Gourbeyre – Por-louis – Capesterre belle eau – Sainte-Rose – Désirade - Base nautique de Saint-François
Secteur	Plages
Durée du titre d'occupation	Du 03 au 13/07/25
Critères de sélection	- critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, sécurité…) - compatibilité avec la vocation du domaine public maritime - diversité de l'activité, utilité pour les usagers du domaine public

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 3 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL :

aot-dpm-971@developpement-durable.gouv.fr